Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE	GdC	Guide du Comité	Mise à Jour: 30-08-2022
		Charte CDE	Entrée en vigueur: 01-09-2021
			Validité: permanente

Ce que le CDE et ses entraîneurs s'engagent à m'apporter :

- Les conditions favorables pour progresser dans ma pratique du badminton,
- Des regroupements avec les meilleurs joueurs du département,
- 4 journées de regroupement entre les deux antennes du CDE (Nord & Sud),
- Un entraineur diplômé d'état,
- Une concertation régulière entre l'entraîneur club et les entraîneurs CDE pour évaluer la progression de chacun,
- Un suivi médical adapté à la pratique du badminton,

Ce à quoi je m'engage :

- A participer aux séances hebdomadaires proposées par le CDE,
- A respecter les horaires de début et fin d'activités ainsi que l'encadrement sportif,
- A respecter l'entraîneur, mes partenaires, ainsi que l'ensemble de mes adversaires en entraînement et lors des compétitions,
- A honorer les éventuelles sélections départementales, régionales & nationales telles que :
 - Les stages départementaux, régionaux,...
 - Les TRJ, CIJ et CEJ en cas de sélection,
 - Championnat de Bretagne Jeunes et Championnat du Finistère,
- A régler la cotisation pour la saison, d'un montant de 90 EUROS.

A tout manquement, le Codep statuera sur la sanction à prendre.

Toute absence doit être préalablement justifiée auprès du responsable sportif ou du responsable administratif du CDE. En cas de difficulté sur l'un des points cités ci-dessus, et après discussion entre le responsable sportif et le responsable administratif, des aménagements peuvent être prévus.

Je suis d'accord avec les termes de cette charte	Je suis d'accord avec les termes de cette charte
et je m'engage à la respecter.	et je m'engage à la respecter.
Nom / Prénom du joueur : Signature :	Nom / Prénom du/des parent(s): Signature(s) :

05.13.R01 Règlement CDE

Guide du Comité

777) 95Ets.Fr

